

# **Pauvreté et solidarité collective endogène des femmes de la Sous-Préfecture de Koni (Côte d'Ivoire)**

---

**Yao Jean-Aimé ASSUÉ**  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
[assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

/

**Maxime YAPI**  
Docteur en Géographie  
Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
[yapimaxime0505@gmail.com](mailto:yapimaxime0505@gmail.com)

---

*RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No5 (Novembre 2024)*

## **Résumé**

Face à la paupérisation des établissements humains, les femmes de la Sous-préfecture de Koni s'adonnent à des activités collectives au sein des groupements. Cet article analyse la manière dont ces activités économiques contribuent à lutter contre la pauvreté. Outre l'exploration littéraire, dans la démarche méthodologique l'approche mixte a conduit les enquêtes de terrain menées dans 11 localités aux 366 femmes soumises aux questionnaires et de 102 présidentes de groupements interviewées. Les résultats montrent que leur revenu, les aidant à supporter le coût de certaines vicissitudes de la vie, a permis à plus de 50% des femmes à être à l'abri de la pauvreté.

**Mots clés :** Pauvreté, solidarité collective, groupements associatifs féminins, Côte d'Ivoire

## **Endogenous poverty and collective resilience of women in Koni Sub-Prefecture (Korhogo)**

### **Abstrat**

Faced with the impoverishment of human settlements, women in the sub-prefecture of Koni engage in collective activities within the groups. This article analyses how these economic activities contribute to the fight against poverty. In addition to the literary exploration, in the methodological approach the mixed approach led field surveys conducted in 11 localities to 366 women submitted to questionnaires and 102 presidents of groups interviewed. The results show that their income, helping them to bear the cost of certain vicissitudes of life, has allowed more than 50% of women to be free from poverty.

**Keywords:** Poverty, collective resilience, women's associations, Côte d'Ivoire

## Introduction

Les pesanteurs sociologiques ont plus ou moins orienté la place de la femme dans la société en fonction de l'environnement sociétal. Depuis l'avènement des Nations Unies, cette place ne souffre plus d'ambiguïté (M. Yapi 2020). Cependant, sa situation sociale demeure une inquiétude car selon POINSOT<sup>1</sup>, cité par I. Somian (2020, p. 4) « *La pauvreté a trop souvent le visage de femme* »<sup>1</sup> bien que la femme soit aussi au centre des solutions durables pour réduire la pauvreté.

De plus en plus, la pauvreté sévit dans le monde. Selon l'ONU (2019) plus de 700 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté et peine à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Au niveau de l'Afrique, la résolution de la question de la pauvreté féminine passe par l'aspiration à ce que d'ici 2063, l'Afrique accorde aux femmes leur autonomie et leur permettre de jouer le rôle qui leur revient dans toutes les sphères de la vie (AGENDA 63, 2015).

En Côte d'Ivoire, diverses politiques notamment le Fonds d'Appui des Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), les filets sociaux ont été mises en œuvre pour trouver une solution adéquate et pour permettre à la population féminine rurale de sortir de l'emprise de la pauvreté. Mais le constat est que la conjugaison de ces actions dans une approche analytique donne une moyenne de pauvreté rurale égale à 56,8% en 2015 et varie de 56,9% à 64,8 % pour la région de Poro selon ENV (2015).

Toutefois, les femmes de la Sous-préfecture de Koni, face à la pauvreté, en dehors des activités individuelles, s'organisent elles-mêmes. Cette organisation se fait localement à travers des activités socio-économiques au sein des groupements associatifs féminins (S. Vallé, 2011, V. Achancho, 2012), dans une démarche inclusive pour satisfaire les besoins et décider de l'avenir en vue de leur autonomie (Y. J. A. Assué *et al*, 2019 ; W. Touré, 2019). Ainsi, comment la solidarité collective contribue-t-elle à la lutte contre la pauvreté ? La réponse à cette interrogation constitue l'objectif principal de cette étude. Pour y arriver une approche méthodologique a été adoptée

---

<sup>1</sup> POINSOT<sup>1</sup>: Coordinateur du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, propos tenus à la JIF (Journée Internationale de la Femme) 2020 rapporté par I. Somian de Fraternité Matin.

## 1. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude dans la Sous-Préfecture de Koni, une collecte des données tant primaires que secondaires sur le sujet a été réalisée. Elle est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain.

Les entretiens ont été faits à partir de guides d'entretien. Ces guides ont concerné 112 leaders de femmes dont 10 présidentes de femmes des localités d'enquêtes (pour des thématiques liées aux femmes de leur localité) et 102 présidentes de groupements associatifs féminins (abordant des thèmes en rapport avec les activités associatives coordonnées par elles). Les localités enquêtées sont l'ensemble des villages indiqués par l'autorité sous préfectorale sur la base du volume démographique, l'accentuation de la pauvreté et la présence des AGR des femmes. Au niveau de l'enquête par questionnaire, la technique par quota de la méthode non-probabiliste est la technique d'échantillonnage utilisée. Les critères de sélection de l'échantillon sont les suivants :

- toute femme membre ou non d'un groupement, bénéficiaire ou pas d'un appui.
- les leaders des femmes voire les présidentes de groupements ou associations de femmes.

Ainsi, un échantillon de 366 femmes, membre des différents groupements pour la plupart, a été obtenu à partir de la formule :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

**Source :** H. Gumuchian, C. Marois et V. Fevre, 2000.

Dans cette formule, n = taille de l'échantillonnage ; N = taille de la population mère ; Z = coefficient de marge déterminée ; e = marge d'erreur ; P= proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés ; Q = 1-P donc Q = 0,5. À un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur est de 5% (e = 0,05).

**Tableau I :** Echantillonnage

Localité	Type	Echantillon
Famakaha	Village	17
Kafa	Village	32
Karafigué	Village	26
Kawaho	Village	02

Kokaha	Village	67
Koni	Chef-lieu de Sous- Préfecture	68
Koussoumbarga	Village	21
Lofiné	Village	15
Odoro	Village	28
Olléo	Village	86
Ponvogo	Village	04
Total	11	366

*Source : INS, 2021 et Nos enquêtes de terrain, Mars – Avril 2020*

Le dépouillement des données recueillies s’est fait de manière informatique avec le logiciel IBM SPSS Statistics 20. Les informations recueillies ont permis la réalisation des graphiques, tableaux et carte. Le traitement cartographique est effectué à l’aide du logiciel QGIS 2.18 pour symboliser et donner une dimension spéciale à certaines données recueillies pendant l’enquête de terrain.

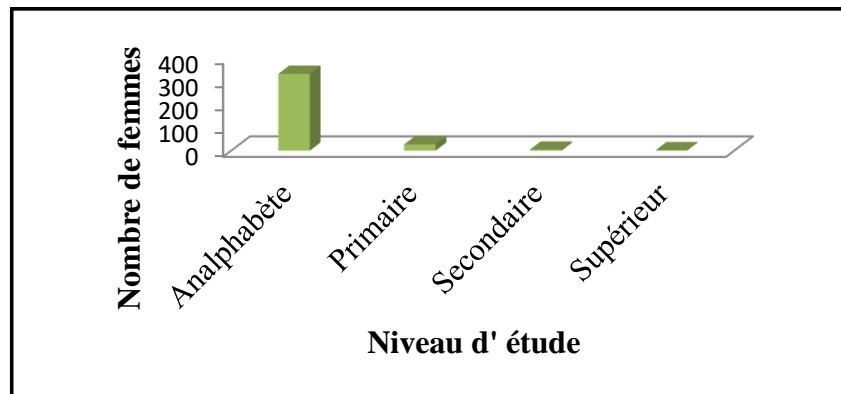
## **2. Résultats**

Ces résultats sont analysés à travers le niveau d’instruction des femmes de Koni, la faiblesse des ressources financières, les activités économiques et l’état des lieux des groupements associatifs féminins des localités d’enquêtes.

### **2.1. Le niveau d’instruction des femmes de Koni**

L’instruction est un critère de choix ; une variable importante pour une autonomisation véritable. En outre, elle joue rôle important dans l’évolution de l’être en société. Ceci traduit le fait que plus les femmes sont « instruites » ou « alphabétisées », plus elles s’offrent des possibilités de choix et de décision en termes de participation et de droits culturels, de responsabilité sociale et d’amélioration de leurs conditions de vie O Manlan. *et al* (2013). L’enquête auprès de cette population cible a permis d’identifier plusieurs niveaux d’instruction mis en relief dans la figure 1.

**Figure 1** : Niveau d’instruction des femmes de Koni.



*Source : Nos enquêtes de terrain, Mars – Avril 2020*

De la figure 1, il ressort que le niveau d'instruction des femmes du milieu rural de Koni est constitué de quatre niveaux notamment la classe des analphabètes, le primaire, le secondaire et le supérieur.

Les femmes ayant le niveau supérieur sont d'1%. Le niveau secondaire avoisine les 2%. Le cycle primaire détient 7%. Quant à la classe analphabète, elle conserve 90% des femmes interrogées. Par cette proportion (90%), les femmes analphabètes sont les plus représentatives.

Les trois autres classes à savoir le primaire, le secondaire et le supérieur totalisent 10%. Les niveaux primaires et secondaires sont comptés parmi les femmes de ce milieu rural. Cependant celui du supérieur regroupe uniquement les institutrices présentes dans la localité pour des raisons professionnelles.

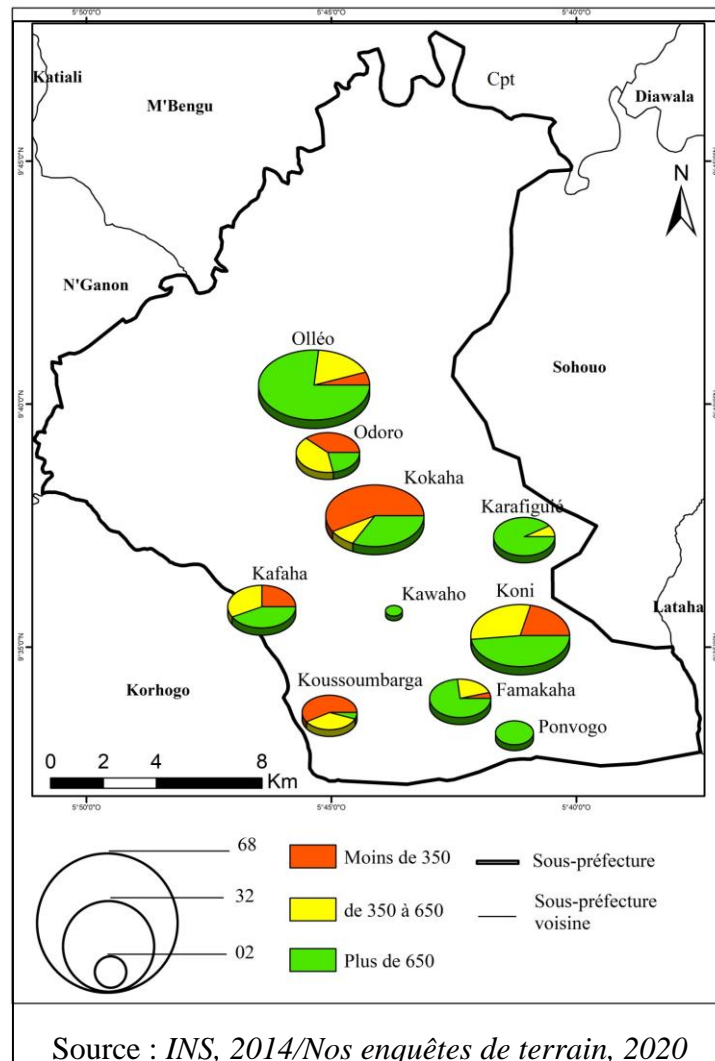
Le taux élevé de femmes analphabètes est la conséquence du faible taux de scolarisation des femmes dans un passé récent, dans cette partie de la Côte d'Ivoire, et ce, pour des raisons culturelles.

En effet, selon les traditions ancestrales, la place de la femme est uniquement dans le foyer pour procréer et prendre soins de son mari. Elle n'a donc pas de place dans une salle de classe. Aussi, la jeune fille est considérée comme celle qui ne doit pas bénéficier de la scolarisation mais plutôt être aux côtés de sa mère pour les tâches domestiques. À côté de cela, s'ajoutent les difficultés financières des parents à assurer les frais de scolarisation des enfants. Après avoir abordé le niveau d'instruction des femmes, ouvrons la lucarne sur le niveau de pauvreté.

## 2.2- Des ressources financières faibles des femmes enquêtées de Koni

L'analyse du niveau de pauvreté des femmes s'appuie sur certains indicateurs définis par ENV (2015). Ce niveau s'observe sur trois angles à savoir les extrêmes pauvres, les pauvres et les non pauvres. La carte 1 met en exergue la situation financière des femmes de Koni.

**Carte :** Niveau de pauvreté des femmes enquêtées dans la Sous – préfecture de Koni



La répartition des différents niveaux de pauvreté des femmes dans la Sous-Préfecture de Koni sont mis en exergue par la carte 1. Les trois niveaux sont les moins de 350 FCFA/j (l'extrême pauvreté), de 350 F CFA à 650 FCFA/j (les pauvres) et les plus de 650 FCFA/j (les non-pauvres). De ces trois niveaux, le plus significatif est celui des non-pauvres. Cette représentativité est relative à sa présence dans toutes les localités enquêtées de la Sous-préfecture de Koni contrairement aux deux autres niveaux. En outre, dans deux localités (Kawaho et Ponvogo), sa proportion atteint 100%. Au niveau des pauvres, le taux le plus élevé est Koni avec 26,25% de l'ensemble de ceux dont la dépense journalière est comprise entre 350

F CFA à 650 F CFA/j. Pour l'extrême pauvreté, la localité détenant la proportion prédominante est Kokaha pour 33, 33% des femmes non-pauvres.

Ces différents taux s'expliquent en partie par le degré de rentabilité des activités génératrices de revenus exercées par les femmes, vu le fait que le revenu, la résultante de l'activité, est utilisé comme une référence pour indiquer le niveau de pauvreté.

### 2.3- Les activités économiques des femmes de la Sous-préfecture de Koni

De manière individuelle, les femmes mènent plusieurs activités économiques, le tableau 2 le met en exergue.

**Tableau II :** Différentes activités économiques menées par les femmes de la Sous-préfecture de Koni

	Activités économiques	Nombre de femmes	Proportions (%)
ACTIVITE UNIQUE	Agriculture	222	61
	Commerce	06	2
	Elevage	02	-de 1
	Coiffure	01	-de 1
	Enseignante	02	-de 1
	Restauratrice	02	-de 1
	<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>64</b>
ASSOCIATION D'ACTIVITES	Agriculture + Commerce	21	6
	Agriculture + Commerce +Elevage	18	5
	Agriculture +Elevage	85	23
	Agriculture + Coiffure	33	9
	Commerce + élevage	02	-de 1
	Agriculture + couture	01	-de 1
	Restauration + Elevage	01	-de 1
	<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>36</b>

*Source : Nos enquêtes de terrain, Mars – Avril 2020*

De l'analyse du tableau 2, plusieurs activités économiques sont menées par les femmes. Ces activités sont l'agriculture, le commerce, l'élevage, la coiffure, la restauration, l'enseignement et la couture. Toutefois, 64% des femmes ont une activité unique tandis que 36% ont des activités combinées voire multiples. Les activités uniques exercées sont celles citées à l'exception de la coiffure. Pour les AGR multiples, l'on perçoit agriculture et

commerce, agriculture, commerce et élevage, agriculture et élevage, agriculture et coiffure, commerce et élevage, agriculture et couture, restauration et élevage. Les AGR uniques sont pratiquées par 235 femmes soit 64% des femmes enquêtées contre 131 pour les activités multiples soit 36%.

De manière générale, l'agriculture affirme sa primauté parmi les activités pratiquées par les femmes enquêtées. Cela représente 96% des femmes enquêtées contre 4% pour toutes les autres activités notamment le commerce, l'élevage, la coiffure, l'enseignement, la restauration et les combinaisons, excepté l'agriculture.

Ce fort taux de femmes agricultrices trouve sa justification dans le fait que le peuple Sénoufo est traditionnellement agriculteur. De plus, les terres arables et hydromorphes sont disponibles par saison. Aussi, elle est un facteur garantissant la sécurité alimentaire parce que pourvoyeuse de denrées. En dépit de ces activités individuelles, les femmes appartiennent à des groupements qui pour la plupart sont créés les femmes elles-mêmes.

## **2.4- État des lieux des groupements associatifs féminins (GAF)**

Le groupement féminin désigne une association structurée de femmes pour défendre des objectifs communs. L'adhésion est fonction de l'aspiration personnelle des femmes. Ainsi, cet état des lieux s'appesantit à mettre en relief l'appartenance des femmes aux Groupements Associatifs Féminins, la typologie et l'état des lieux des GAF des villages de la Sous-Préfecture de Koni.

### **2.4.1- L'appartenance des femmes aux Groupements Associatifs Féminins (GAF)**

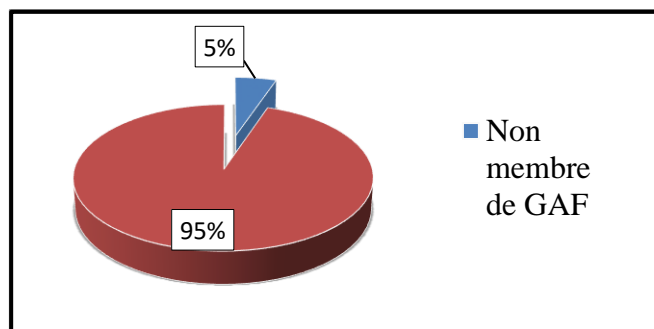
L'analyse de l'appartenance des femmes aux Groupements Associatifs Féminins est axée autour de leur militantisme avéré au sein des associations, la typologie des GAF et leur appartenance à plusieurs groupements.

#### **2.4.1.1- Les femmes de Koni, un militantisme avéré au sein des Groupements Associatifs Féminins**

Les groupements associatifs féminins doivent leur existence à l'adhésion des femmes. Il s'agit de montrer ici, l'appartenance des femmes aux Groupements Associatifs Féminins, aux différents groupements existants dans les localités de Koni. Le résultat obtenu suite à l'enquête est traduit dans la figure 2.

**Figure 2 :** Niveau d'appartenance aux GAF par les femmes des localités de Koni





*Source : Nos enquêtes, Mars-Avril 2020*

De l'analyse de la figure 2, il ressort qu'elle indique le niveau d'appartenance aux Groupements Associatifs Féminins (GAF) des femmes des localités de Koni. Deux catégories sont révélées : les non membres (les femmes qui n'appartiennent à aucun groupement) et les membres (celles qui appartiennent à au moins un groupement). Les femmes membres d'un GAF représentent 95% des femmes enquêtées contre 5% pour les non membres.

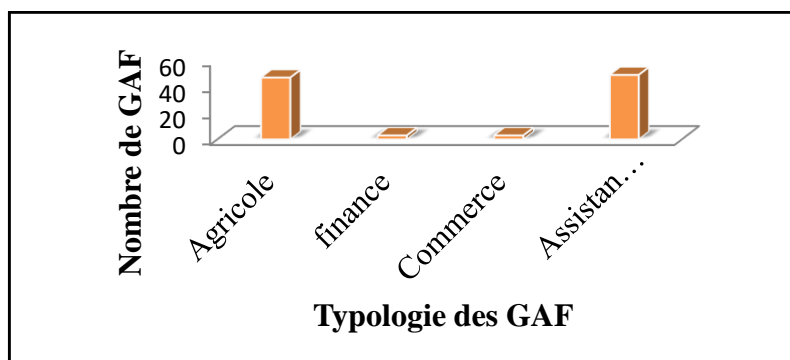
Les groupements associatifs féminins auxquels appartiennent les femmes sont présents dans toutes les localités enquêtées. Au nombre de 102 (au moins 10 groupements/localité), ils regroupent 3374 femmes (soit 33 femmes/groupements).

Pour les femmes qui n'appartiennent à aucun groupement, plusieurs raisons expliquent leur réticence : l'incongruité de certains programmes de travail, la mauvaise gestion des GAF par certaines dirigeantes de groupements, les frustrations et les problèmes économiques des femmes face aux engagements au sein des groupements.

#### **2.4.1.2- La typologie des GAF de la Sous-Préfecture de Koni**

Dans la Sous-Préfecture de Koni, plusieurs GAF existent. La création de chacun est relative à un objet. Lequel objet permet d'étudier la typologie de ces groupements. La figure 3 la met en exergue.

**Figure 3:** Les types de groupements associatifs féminins dans la Sous-Préfecture de Koni



*Source : Nos enquêtes, Mars-Avril 2020*

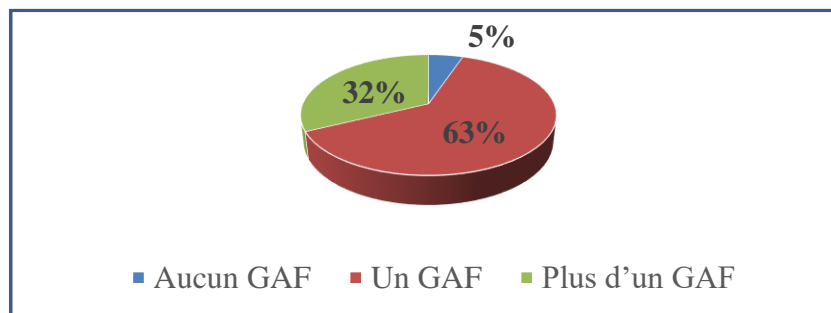
L'analyse de la figure 3 révèle qu'il y a quatre types de GAF notamment les GAF à vocation agricole, commerciale, financière et d'assistance sociale. Les GAF agricoles, au nombre de 47 détiennent 46% des groupements existants. Les GAF de finance et de commerce comptent chacun trois groupements pour 3% chacun. Quant aux groupements d'assistance sociale au nombre de 49, détiennent 48% des GAF. Ainsi, les GAF d'assistance sociale (48%) prédominent, suivent après les GAF agricoles (46 %), les GAF de finance et de commerce (3 %) chacun.

La prédominance des GAF d'assistance sociale est relative aux divers services sociaux face aux cas d'évènements familiaux que sont notamment les cas décès, maladies, mariages, naissance dont bénéficient les femmes membres de ces groupements.

#### 2.4.1.3- L'appartenance à plusieurs GAF, une autre stratégie de lutte contre la pauvreté dans les localités de Koni

Les GAF d'assistance offrent des services qui justifient leur prédominance sur les autres types de groupements. Toutefois, l'appartenance à plusieurs groupements est une autre stratégie. La figure 4 met en relief le nombre de groupements auxquels appartiennent les femmes enquêtées.

**Figure 4:** Nombre de groupements appartenus par les femmes de Koni



*Source : Nos enquêtes, Mars-Avril 2020*

La figure 4 présente le nombre de groupements auxquels appartiennent les femmes. L'analyse de la figure montre trois groupes de femmes. Le premier groupe n'appartient à aucun groupement. Le deuxième groupe appartient à un seul GAF. Le troisième appartient à plus d'un GAF.

Les proportions d'appartenance sont différentes les unes des autres. Les femmes qui n'appartiennent à aucun groupement sont 19 pour 5%. Celles qui sont membre d'un seul GAF

sont 229 soit 63%. Celles qui appartiennent à plus d'un groupe sont au nombre de 118 soit 32% des femmes enquêtées. La pluri-appartenance tend vers les 1/3 des femmes enquêtées.

Cette proportion confirme les raisons de la pluri-appartenance évoquée à savoir le profil.

Plusieurs autres services sont en faveur des associés notamment les décès de proches parents, les naissances, les cas de maladies, le mariage, les prêts, les prestations de services et les champs communautaires. Le tableau n° 3 présente les proportions de ces services au sein des groupements.

**Tableau III :** Les cas d'assistance et les AGR au sein des groupements.

Activités au sein des GAF	Décès	Naissance	Maladie	Mariage	Prêts	Prestation de service	Champs communautaires
Nombre de GAF	89	51	15	44	80	43	32
Proportion (%)	87	50	15	43	78	42	31

*Source : Nos enquêtes, Mars-Avril 2020*

Le tableau 3 présente les cas d'assistance et les AGR au sein des groupements. L'analyse révèle cinq cas d'assistance notamment le décès, la naissance, la maladie, le mariage, les prêts, et deux AGR menées collectivement que sont les prestations de service et les champs communautaires. Les proportions des cas d'assistance et les AGR au sein des groupements sont différentes des unes des autres : le décès (87% des groupements), la naissance (50%), la maladie (15%), le mariage (43%), les prêts (78%), les prestations de service (42%) et les champs communautaires (31%). C'est l'ensemble de ces cas d'assistance qui oriente les nouvelles adhésions.

La primauté de l'assistance en cas de décès s'explique par la place des funérailles dans la culture Sénoufo. Elles nécessitent non seulement un budget considérable mais aussi un aspect honorifique. Le volet financier est commun à tous les cas de décès qui doivent subir les affres de la culture. Quant à l'aspect honorifique, il est relatif aux disparitions des beaux parents. Ainsi, l'appartenance à plusieurs GAF permet d'affronter toutes les situations qui surviennent de manière sereine et objective.

## **2.4.2- Les AGR à travers les groupements associatifs féminins**

En vue de lutter contre la pauvreté, l'une des stratégies adoptées par les femmes est de privilégier les activités socio-économiques inhérentes à leur affiliation. Ainsi, elles s'investissent dans une pluralité d'activités génératrices de revenus.

### **2.4.2.1- L'agriculture collective, une œuvre communautaire dans les localités de Koni**

L'agriculture collective est la forme d'agriculture qui est pratiquée par un collectif, un groupe de personnes sur un espace commun. En outre, les gains sont à l'actif du groupe. Ces champs créés sont dits communautaires. Cette forme d'agriculture est l'œuvre des groupements. Ainsi, 31% des groupements créent annuellement des champs communautaires dont les superficies varient d'un à trois hectares par groupement. Dans ces exploitations agricoles, ce sont les cultures vivrières qui sont cultivées notamment le maïs, l'arachide et le riz.

### **2.4.2.2- Le commerce collectif, une activité associative des femmes de Koni**

Le commerce collectif est l'affaire des groupements. Il est pratiqué par un collectif de femmes. Avec un programme de permanence bien établi, les femmes se succèdent les unes après les autres dans le lieu de commerce. Le gain est pour la collectivité avec une marge de répartition qui leur est propre. Ce commerce n'est pas en plein temps. Les produits commercialisés sont des produits vivriers et des intrants agricoles. Cette forme de commerce se résume à l'achat, le stockage et la vente des produits vivriers notamment le maïs, l'arachide et le riz. Pour les intrants, il s'agit des herbicides. Cette forme de commerce est pratiquée par 3% des groupements.

Par saison et en fonction de la consistance de la caisse commune, les femmes achètent et revendent en moyenne une cinquantaine de sacs (de 120 Kg) d'arachide, une quarantaine de sacs (de 100 Kg) de maïs et une trentaine de sacs (de 120Kg) de riz. Le revenu issu de l'ensemble de ce commerce collectif avoisine 750 000 F CFA selon les femmes.

## **3- Discussion**

Notre discussion s'articulera autour de la question suivante : comment les groupements associatifs féminins contribuent-ils à l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Sous-Préfecture de Koni ?

Les femmes enquêtées de la Sous-préfecture de Koni appartiennent à 95% à des groupements. Cette ardeur d'appartenance au groupement est relative au profil à savoir les

services dont elles bénéficient. C'est avant tout promouvoir la participation pleine et entière des femmes au devenir de leur société et en favoriser le développement durable en vue de promouvoir l'autonomisation économique des femmes (S.Vallée, 2011). Ces GAF ont des Activités Génératrices de Revenus (AGR) notamment des champs communautaires, des prestations de services et des commerces collectifs. Au niveau des champs communautaires, 31% des GAF les font sur des surfaces qui oscillent de 1 à 3 hectares. Les prestations de services sont faites de manière hebdomadaire avec une rémunération variable d'un groupement à un autre. Pour certains autres groupements (les groupements de commerce), ils achètent des produits vivriers pendant les moments de récolte, les stockent et les revendent au moment où la demande est supérieure à l'offre. Tel que présenté,

ce type d'organisation fait ressortir des objectifs globaux d'amélioration des conditions de vie des membres et met un accent particulier sur le principe de solidarité. Les principales actions initiées et entreprises par les membres issus d'un tel groupe se limitent généralement à l'entraide (travaux des champs, construction des cases), aux activités à caractère socioculturel (danses, assistance matérielle et ou financière en cas décès), aux tontines pour lesquelles l'argent qui en résulte est utilisé pour l'achat des ustensiles de cuisine (cas des femmes), l'ameublement des habitations (hommes surtout), ainsi que les réjouissances de fin d'année » V. Achancho (2012, p. 153).

Toutes ces activités au sein des groupements génèrent des revenus difficiles à estimer objectivement. Ces revenus sont reversés dans la caisse commune de chaque association tenue par des trésorières. Ces fonds reviennent aux femmes lorsque celles-ci sont confrontés à des situations sociales contraignantes auxquelles leur pouvoir financier individuel n'arrive plus à supporter. Ces différentes situations sont notamment les cas de décès de proches (87% des groupements), des naissances voire des cérémonies de baptême d'enfants (50%), de maladie (15%), le mariage (43%). Hormis ces dispositions conformes aux cahiers de charges du fonctionnement de l'association, pour tout autre cas dans lesquels les femmes ont besoin de moyens financiers pour affronter les vicissitudes de la vie, un prêt est octroyé (78% des groupements) en fonction de la disponibilité de fonds dans la caisse.

Les situations auxquelles les femmes doivent faire face seule avec des activités individuelles dominées à 96% par l'agriculture, les groupements appartenus, par leurs contributions viennent amoindrir ou supporter le coût des charges. Ainsi, c'est grâce à l'action implicite de ces groupements sur le revenu des femmes qu'est établi comme suit les différents niveaux de pauvreté des femmes :

- Les femmes extrêmement pauvres 24% ;
- Les femmes pauvres 21,9% ;
- Les femmes non pauvres en dessous du SMIG 30,9% ;

- Les non pauvres ayant le SMIG et plus 23,2%.

En nous référant au seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire qui est de 737 FCFA par jour soit 22 110 FCFA par mois et par ces niveaux, selon ENV (2015), il ressort que 53,11% des femmes de la Sous-Préfecture de Koni ont un revenu annuel qui n'excède pas 269075 FCFA. 30,9% de femmes ont un revenu annuel compris entre 269 076 FCFA à moins de 900 000 FCFA et 23,2 % qui ont un revenu annuel de 900 000 FCFA et plus.

Plusieurs études ont montré les effets induits des groupements sur la situation financière des femmes. L'action des groupements en faveur des femmes de la ville de Bouaké a été mise en exergue dans l'étude menée par Y. J. A. Assué et al (2019). Cette étude confirme que pour faire face à la pauvreté, les femmes de la ville de Bouaké s'organisent davantage en groupements associatifs (67%) et la mise en place des activités économiques. De même, l'étude menée par W. Touré., (2019), dans la Sous-Préfecture de Karakoro, a montré que l'organisation des femmes en groupements est relative à l'obtention de satisfaction à partir de la production maraichère parce que les groupements améliorent les conditions de vie des femmes grâce aux revenus que leurs activités génèrent.

## Conclusion

La solidarité collective endogène des femmes de la Sous-Préfecture de Koni est l'ensemble des AGR que les femmes, au sein des groupements mènent en collectif. Lesquelles activités sont les prestations de services, les champs communautaires et le commerce collectif. Avec les entrées générées, les groupements associatifs féminins assistent leurs membres lorsque ceux-ci font face à des vicissitudes de la vie ou des cas de décès de proches, les mariages, les cérémonies de baptême d'enfant, les maladies d'une part et de l'autre, les femmes bénéficient des prêts lorsqu'il s'agit de toutes autres situations qui nécessitent des moyens financiers conséquents. C'est grâce à l'action implicite des activités de solidarité collective contre la pauvreté sur le revenu issu des activités individuelles des femmes que plus de 50% des femmes enquêtées sont à l'abri de la pauvreté monétaire.

## Références bibliographiques

- ASSUÉ Yao Jean-Aimé, 2017, « Les territoires de la pauvreté dans la ville de Bouaké », *Germivoiren°Spécial7*, Université Alassane Ouattara – Bouaké, pp. 63-77.
- ASSUÉ Yao Jean-Aimé, KOUADIO Léa Téhoua, & KOUADIO Anne Marilyse, 2019, « Pauvreté et stratégies d'adaptation des femmes de la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Revue de Géographie du Lardymes* n°23 – 13e année Décembre, pp. 193-204.

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, WALA Richmond Yao & KOFFI Brou Emile, 2019, « Le rôle du secteur informel alimentaire dans la lutte contre la pauvreté dans l'espace rural de la Sous-préfecture de Bouaké », *Revue de Géographie du Bénin*, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, N° 25, juin 2019, pp. 77-91.

DIERCKX Danielle, 2009, « Au travail, mais pauvre et sans le pouvoir de se faire entendre ? », *Séminaire Européen*, St Julians, Malte 14 - 15 octobre 2009, Fondation For Human Development, 59 p.

DJEDJÉ Marie-Adèle, 2020, « 29<sup>e</sup> édition de la Journée Internationale de la Femme », *Fraternité Matin* n° 16567 du 09 Mars 2020, Abidjan, Côte d'Ivoire, pp. 02-03.

ENV., 2015, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte-d'Ivoire : profil de pauvreté*, Abidjan, INS, 91p.

KOUADIO Anne-Marie, ASSUÉ, Yao Jean-Aimé, & WALA Richmond Yao, 2019, « L'importance des activités informelles dans l'amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bouaké », *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* (Togo), Numéro 4-1 Volume 21, Spécial 2019, pp.109-128.

ONU, 2019, *Rapport du secrétaire général sur l'activité de l'organisation*, Organisation des Nations Unies New York, NY, 10017, États-Unis d'Amérique, 123 p.

VALLEE Stéphanie, 2011, *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone* (Projet de rapport présenté à l'assemblée parlementaire de la francophonie à Kinshasa, République Démocratique du Congo, du 5-8 juillet 2011), Réseau des femmes parlementaire, Kinshasa, RDC, 21p.

TOURE Watchori, 2019, *Les groupements féminins dans le développement de la production maraichère dans la Sous-Préfecture de Karakoro*, Mémoire de master non publié, UAO Bouaké, 167 p.

YAPI Maxime, 2020, *L'autonomisation des femmes dans la Sous-préfecture de Koni (Korhogo)*, Mémoire de master non publié, UAO Bouaké, 256 p.

YAPI Maxime, 2024, *Pauvreté et stratégies d'autonomisation socio-économiques des femmes dans le Département de Kaniasso, région du Folon, nord-ouest de la Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat, non publié, UAO Bouaké, 427 p.

---

**Yao Jean-Aimé ASSUÉ** est Maître de Conférences de Géographie. Il est membre du Laboratoire Ville Société et Territoire (LVST). Il concentre ses recherches et publications sur les Stratégies de lutte contre la pauvreté, Stratégies d'insertion socio-professionnelle, les Thématiques relatives aux questions du genre en relation avec le niveau de vie, de sécurité, l'amélioration des conditions de vie des femmes, les questions de violences et les effets socioéconomiques induites par la microfinance.

**Yao Jean-Aimé ASSUÉ**  
 Université Alassane OUATTARA (UAO)  
 01 BP V 18 Bouaké 01 Côte d'Ivoire  
[assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)

**Maxime YAPI** est Assistant de Géographie. Membre du Laboratoire Ville Société et Territoire (LVST), ces recherches sont axées sur les Stratégies de lutte contre la Pauvreté et l'Autonomisation des Femmes ; Femmes, Genre, Éducation et Développement ; les Appuis Institutionnels et Privés dans le Développement Local.

**Maxime YAPI**  
 Université Alassane OUATTARA (UAO)  
[yapimaxime0505@gmail.com](mailto:yapimaxime0505@gmail.com)

**Kobenan Christian Venance Kouassi** est Enseignant-Chercheur (Assistant). Il est chercheur associé au laboratoire Ville, Société et Territoire (VST) et occupe également la fonction de Secrétaire principal de la Licence professionnelle Géomètre-Topographe du département de Géographie de ladite université. Il oriente ses travaux et publications autour des thématiques du développement durable, de l'étude cindynique, de l'écomobilité et de l'aménagement urbain durable.

**Kouassi Kobenan Christian Venance**  
 Université Alassane Ouattara (UAO)  
[kkcv49@gmail.com](mailto:kkcv49@gmail.com)